

Type de déchets	Quantités autorisées dans la limite de 4m ³ / sem. / entreprise	Tarifs 2024 € HT* tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2024
Batteries	≤ 4 m ³ / semaine	Gratuit
Bois	≤ 4 m ³ / semaine	30€ / m ³
Carton**	≤ 4 m ³ / semaine	15€ / m ³
DEA***	≤ 4 m ³ / semaine	Gratuit
DDS	≤ 0,25m ³ / semaine	8,30€ / 0,01m ³
Déchets verts	≤ 4 m ³ / semaine	30€ / m ³
Huiles de friture	≤ 20 L / semaine	Gratuit
Huiles de vidange	≤ 20 L / semaine	Gratuit
Lampes et néons	≤ 200 unités / semaine	Gratuit
Métaux	≤ 4 m ³ / semaine	12€ / m ³
Terres et gravats	≤ 4 m ³ / semaine	25€ / m ³
Tout Venant non Valorisable	≤ 4 m ³ / semaine	54,50€ / m ³
Tout Venant Valorisable	≤ 4 m ³ / semaine	21,10€ / m ³

*Pour tous les apports payants, le volume minimum d'apport facturé est de 0,25m³ (sauf pour les DDS à 0,01 m³).

**Déchetteries dotées d'une benne carton : Lachapelle-aux-Pots, Saint-Germer-de-Fly et Sérifontaine.

*** Sous réserve de place et de la validation de l'agent - Sur présentation de la carte Ecomaison pour les professionnels de la vente et de l'installation de meubles.

Pour toute question, contactez le service Relations Usagers au **03 44 09 67 11** (choix n°2)